

# Insee Dossier

Aquitaine



## Les activités métropolitaines supérieures - Un enjeu pour Bordeaux Métropole

Dossier n° 3 - Février 2015



## **L**e partenariat Bordeaux Métropole - Insee Aquitaine

Bordeaux Métropole

Créée en 1966, la Communauté urbaine de Bordeaux (Cub) est devenue Bordeaux Métropole le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Ce passage au statut de Métropole est une opportunité pour toutes les personnes qui habitent, travaillent, se déplacent et vivent dans l'une des 28 communes de la métropole bordelaise. L'objectif global est de faire de ce territoire une métropole de niveau européen à haute qualité de vie, tout en préservant l'identité et le rôle de proximité de chaque commune. La Métropole sera un outil de rayonnement international.

Le profil économique de l'agglomération bordelaise se caractérise par une prédominance des activités tertiaires, 80 % des emplois et des établissements se concentrant dans ce secteur d'activités (*Source : Bordeaux Métropole*).

Dans cet ensemble, les activités métropolitaines supérieures - parmi lesquelles le tertiaire supérieur qui désigne l'ensemble des activités de services aux entreprises à haute valeur ajoutée - occupent une place de première importance. Elles contribuent au premier chef à la croissance économique des entreprises, notamment de celles des filières industrielles, mais aussi à l'attractivité et au rayonnement d'un territoire. Ainsi à Bordeaux Métropole, les activités de services assurent plus de 42 % de la valeur ajoutée produite par le territoire (*données Banque de France 2013 - Partenariat Bordeaux Métropole / Banque de France*).

C'est précisément au regard de ces atouts que Bordeaux Métropole a fait le choix d'intégrer l'économie de services parmi ses filières stratégiques et a décidé de lancer, en partenariat avec l'Insee, un focus de son économie avec deux objectifs : connaître et faire connaître l'économie tertiaire bordelaise en quelques « chiffres clés » et mieux comprendre les ressorts induits par le développement de ce secteur. Les enjeux sont forts, l'économie de services constitue l'un des facteurs de développement des grandes métropoles européennes.

Avec cette étude, l'Insee et Bordeaux Métropole ont souhaité s'interroger sur une approche nouvelle, au croisement des secteurs d'activités et des fonctions métropolitaines, permettant de mettre en exergue la dynamique des activités métropolitaines supérieures de Bordeaux et de la positionner au regard des autres métropoles françaises.

Au vu de ces premiers enseignements, il ressort que l'économie de services semble au cœur des enjeux de la création des emplois de demain, des emplois qualifiés, à haute valeur ajoutée, sources d'innovation et de nouveaux débouchés. Les activités métropolitaines supérieures constituent des activités structurantes pour assurer le développement de Bordeaux Métropole, en lien et en interaction avec ses filières industrielles (aéronautique, spatial, défense, numérique, optique-lasers, santé et biotechnologies...).

La métropole bordelaise aura à cœur de faire vivre cette première analyse d'une part, en la mettant au service des acteurs de la filière, à ce titre, elle souhaite qu'entreprises et partenaires publics puissent l'enrichir, l'« alimenter » en lien avec leurs réalités économiques et d'autre part, en la mettant en perspective avec une ambition aujourd'hui affichée autour de la structuration d'une stratégie d'attractivité et de compétitivité tertiaire, « différentiante », leur permettant d'entrer dans le cercle fermé des métropoles d'envergure européenne.

# Sommaire

Synthèse	
Les activités métropolitaines supérieures de Bordeaux Métropole . . . . .	4
Contour des activités métropolitaines supérieures : une lecture nouvelle . . . . .	6
Portrait économique des activités métropolitaines supérieures de Bordeaux Métropole	
1/5° des emplois de Bordeaux Métropole . . . . .	8
1/5° des établissements de Bordeaux Métropole . . . . .	10
Profil de l'emploi et de l'appareil productif des activités métropolitaines supérieures de Bordeaux Métropole	
Des profils très divers selon les segments . . . . .	12
Des établissements de très petite taille et essentiellement régionaux . . . . .	15
Localisation des activités métropolitaines supérieures au sein des communes de Bordeaux Métropole	
Sept emplois sur dix dans trois communes de Bordeaux Métropole . . . . .	17
Positionnement et spécificités des activités métropolitaines supérieures de l'aire urbaine de Bordeaux	
Bordeaux est la 4° très grande aire urbaine la plus spécialisée dans les services financiers . .	20
Activités métropolitaines supérieures de Bordeaux Métropole en quelques chiffres . . . . .	23
Annexes	
Définitions et méthode . . . . .	25
Glossaire . . . . .	27
Bibliographie . . . . .	27
Contour détaillé des activités métropolitaines supérieures . . . . .	28

Cette étude a été réalisée par Hervé Huart, Dimitri Mambetov et Christian Tchiveindhais, chargés d'études à l'Insee Aquitaine, en collaboration avec les équipes de l'A'urba et d'Euratlantique. Nadia Wojciechowski (Insee Aquitaine), Cécile Couraudon et Nicolas Michel (Bordeaux Métropole) en ont assuré la coordination.

# Synthèse

## Les activités métropolitaines supérieures de Bordeaux Métropole

Les activités métropolitaines supérieures (AMS) sont essentielles au fonctionnement de l'économie d'un territoire et au développement stratégique des entreprises. Éléments clés du rayonnement et de l'attractivité du territoire, elles constituent un secteur économique majeur pour Bordeaux Métropole afin de permettre de créer de nouvelles valeurs ajoutées en retenant et attirant une population jeune et diplômée. Une approche nouvelle qui ne dissocie pas industrie et tertiaire mais cherche à les articuler autour des fonctions à haute intensité technologique et à haut niveau de connaissance.

Avec un emploi sur cinq, les activités métropolitaines supérieures occupent une place importante dans le paysage économique de Bordeaux Métropole. En 2011, elles emploient près de 69 000 personnes dont 6 600 non-salariés, réparties dans 14 800 établissements. Elles représentent 18 % de l'emploi total de Bordeaux Métropole, une part supérieure de 7 points à celle observée en Aquitaine. Pour autant, le territoire de la métropole bordelaise ne diffère pas sensiblement des très grandes aires urbaines (TGAU) de France de province (*définitions et méthode*), la part des emplois AMS n'y étant supérieure que d'un point.

Les activités métropolitaines supérieures de Bordeaux Métropole sont dynamiques. Entre 2006 et 2011, elles renforcent leurs effectifs avec un gain net de 4 700 emplois (+ 7 %). Dans le même temps, l'emploi total de la métropole bordelaise n'augmente que de 5 %. La croissance de ces emplois est essentiellement portée par le high-tech services (HTS), notamment le secteur de la programmation et du conseil en informatique, et les services à forte intensité en connaissance (Sefic), en particulier les activités d'architecture et d'ingénierie, les activités des sièges sociaux et le conseil en gestion. Les Sefic représentent à eux seuls quatre emplois « AMS » sur dix au sein de Bordeaux Métropole. Cette dynamique doit être mise en regard des évolutions constatées dans d'autres territoires :

- + 20 % d'emplois AMS entre 2006 et 2011 dans l'aire urbaine de Bordeaux hors Bordeaux Métropole, interrogeant sur la question d'un éventuel élargissement de certaines activités au-delà du territoire de la métropole ;

- + 9 % en Aquitaine ou dans les 13 très grandes aires urbaines de province.

L'aire urbaine de Bordeaux se singularise par une forte spécificité de ses activités métropolitaines supérieures dans les services financiers. Elle se situe ainsi en 4<sup>e</sup> position des TGAU de France de province. Deux autres spécificités viennent en complément : la construction aéronautique et spatiale et les télécommunications.

Un établissement sur cinq implanté sur le territoire de Bordeaux Métropole relève des activités métropolitaines supérieures. C'est plus qu'en Aquitaine ou que dans l'ensemble des TGAU. Entre début 2006 et début 2011, le nombre de ces établissements a fortement progressé, + 35 %, soit un solde de 3 000 unités. L'augmentation est bien supérieure à celle observée dans la métropole bordelaise toutes activités confondues. La hausse est intégralement due à l'excédent des créations sur les disparitions d'établissement.

Dans les activités métropolitaines supérieures de Bordeaux Métropole, les rémunérations sont élevées. Le salaire annuel brut moyen versé au sein des AMS de Bordeaux Métropole est supérieur de 1 500 euros à celui de l'ensemble de la région et de 1 800 euros à celui de la France de province. Il est néanmoins inférieur de 1 000 euros au salaire des AMS des TGAU de la France de province. Le high-tech industriel est le secteur le plus rémunérateur. Les salaires les plus faibles relèvent des Sefic.

Par construction, les activités métropolitaines supérieures associent main-d'œuvre qualifiée et proportion importante de cadres. En 2011, dans Bordeaux Métropole, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures dans l'emploi des AMS s'établit à 41 %. Elle est supérieure de plus de 6 points à celle de l'Aquitaine. De même, les niveaux de diplômes sont élevés, surtout dans le high-tech services et les Sefic, notamment pour les professions libérales pour lesquelles la part des diplômés du supérieur atteint 80 % des effectifs concernés. La rémunération varie d'un segment à l'autre mais est toujours supérieure à celle des salariés de Bordeaux Métropole toutes activités confondues. Enfin, la féminisation des emplois y est plus importante que dans les AMS des TGAU.

À l'image de l'appareil productif des AMS des TGAU de France de province, l'ancrage régional de ces activités métropolitaines dans Bordeaux Métropole est très marqué, surtout dans le high-tech services et les Sefic : huit entreprises sur dix ont leur siège social dans la région et sont monorégionales. Les services financiers sont les plus multirégionaux et le high-tech industriel dépend de grands groupes. Les AMS de Bordeaux Métropole regroupent essentiellement des établissements de moins de 10 salariés. Les établissements de 500 salariés ou plus se concentrent plutôt dans le high-tech industriel.

Les trois communes les plus peuplées de Bordeaux Métropole, Bordeaux, Mérignac et Pessac, concentrent 69 % de l'emploi des activités métropolitaines supérieures de ce territoire. Les AMS sont particulièrement présentes dans l'économie des communes du Haillan, de Mérignac, Pessac, Saint-Médard-en-Jalles, Artigues-près-Bordeaux, Martignas-sur-Jalle et Gradignan. Plus de 20 % de leur emploi en relève.

### Spécificités territoriales et positionnement des AMS de la métropole bordelaise

#### TGAU / France

- Toulouse et Grenoble possèdent plus de un emploi sur cinq dans les AMS, un sur dix en France de province.
- L'aire urbaine de Bordeaux avec 15,8 % est proche de l'ensemble des TGAU de province comme Nantes, Lille ou encore Montpellier.
- Lyon, 1<sup>er</sup> place forte des emplois (hors Île-de-France) en AMS avec 171 000 emplois, l'aire urbaine de Bordeaux au 5<sup>e</sup> rang avec 79 000 emplois.
- Surreprésentation des services financiers à Bordeaux et sous-représentation dans les HTI, HTS et Sefic.

#### Aquitaine / Aire urbaine

- Bordeaux Métropole concentre 47 % de l'emploi des AMS de l'Aquitaine et 38 % des créations nettes d'emplois 2006-2011.
- Forte dynamique de l'emploi dans les AMS entre 2006 et 2011 en Aquitaine avec 12 500 emplois supplémentaires, soit une croissance de 9 %.
- Une croissance des emplois AMS de 20 % ces cinq dernières années sur l'aire urbaine de Bordeaux hors Bordeaux Métropole contre 7 % pour Bordeaux Métropole.
- 1 700 emplois supplémentaires dans l'aire urbaine de Bordeaux hors Bordeaux Métropole, dont 1 000 dans les Sefic.

#### Bordeaux Métropole / Communes

- Sept emplois AMS sur dix se concentrent dans les trois communes de plus de 50 000 habitants de l'agglomération bordelaise : Bordeaux, Mérignac et Pessac.
- Près de deux emplois sur cinq sont localisés dans la ville-centre. Bordeaux se singularise par une proportion forte en Sefic et services financiers.
- Mais globalement, l'offre d'emplois AMS est diversifiée selon les quatre segments dans les principales communes concentrant ces emplois : Mérignac, Pessac et dans une moindre mesure Gradignan.
- Quelques communes extra-rocade se démarquent par un taux élevé d'emploi AMS dans l'emploi total, du fait notamment de la présence d'activités technologiques industrielles (HTI) : 46 % pour Le Haillan, 23 % à Saint-Médard-en-Jalles ou encore 21 % à Martignas-sur-Jalle.
- Les Sefic constituent pour certaines communes le principal vecteur d'activité des AMS : 81 % à Eysines, autour de 60 % à Artigues-près-Bordeaux, Lormont, Bègles ou encore Cenon.

# Contour des activités métropolitaines supérieures : une lecture nouvelle

Pour réaliser cette étude, l'Insee et Bordeaux Métropole ont engagé une réflexion spécifique pour déterminer les secteurs d'activités stratégiques au développement économique des métropoles.

Une approche nouvelle au croisement des secteurs d'activités et des fonctions métropolitaines (*encadré page suivante*) a permis d'identifier un ensemble d'activités économiques supérieures caractéristiques des métropoles françaises que l'on dénomme « activités métropolitaines supérieures (AMS) » (*définitions et méthode*).

## 1 L'ensemble des activités métropolitaines supérieures est constitué de quatre segments

Les activités métropolitaines supérieures en A88, par segment

Segment	Secteur d'activité*
Le high-tech industriel (HTI)	20 Industrie chimique
	21 Industrie pharmaceutique
	26 Fab.de produits informatiques, électroniques et optiques
	27 Fabrication d'équipements électriques
	28 Fabrication de machines et d'équipements n.c.a
	29 Industrie automobile
Le high-tech services (HTS)	30 Fabrication d'autres matériels de transport
	58 Édition
	62 Programmation, conseil et autres activités informatiques
	63 Services d'information
Services aux entreprises à forte intensité en connaissance (Sefic)	72 Recherche-développement scientifique
	59 Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale
	60 Programmation et diffusion
	61 Télécommunications
	63 Services d'information
	69 Activités juridiques et comptables
	70 Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion
	71 Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques
	73 Publicité et études de marché
	74 Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques
78 Activités liées à l'emploi	
Services financiers (SF)	82 Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises
	95 Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques
	64 Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite
	65 Assurance
	66 Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance

\* Nomenclature agrégée 2008 - A88

En bleu : une partie du secteur en A88 : certaines activités au niveau le plus détaillé (A732) sont exclues du champ des activités métropolitaines supérieures.

Les activités de recherche-développement des universités sont exclues du champ des activités métropolitaines supérieures.

De même, le secteur de la Défense est hors champ.

Source : Insee

Cette approche s'inspire des travaux réalisés dans le cadre de la théorie de la connaissance par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et Eurostat. Fondées sur l'intensité de la recherche et développement et le niveau technologique des activités, ces investigations ont abouti à une classification européenne des secteurs de haute technologie et à forte intensité en connaissance. L'Insee a procédé à une sélection plus fine de ces activités afin d'adapter cette nomenclature OCDE/Eurostat aux spécificités économiques de la France métropolitaine.

Ont été sélectionnés les codes APE pour lesquels, en 2010, la part de cadres est supérieure ou égale à 20 % en France et pour lesquels :

- dans le cas du high-tech, la part des cadres de la fonction « Conception-Recherche » est supérieure ou égale à 30 % ;
- dans le cas des activités de services à forte intensité en connaissance, la part des cadres des fonctions « Conception-Recherche » ou « Prestations intellectuelles » est supérieure ou égale à 30 %.

Les activités métropolitaines supérieures relèvent donc de plusieurs domaines d'activités : l'industrie manufacturière de haute technologie, les services aux entreprises de haute technologie ou à forte intensité en connaissance et les services financiers (*figure 1*).

## Le high-tech industriel - HTI

Avec 10 100 emplois, quasiment tous salariés, c'est le plus petit segment du secteur (14,7 % des emplois) (*figure 2*).

### L'université emploie plus de 3 000 chercheurs – enseignants-chercheurs\* sur Bordeaux Métropole

Au sein de l'Université dans Bordeaux Métropole, les chercheurs et enseignants-chercheurs sont plus de 3 000, structurés au sein de 115 unités de recherche.

La région Aquitaine est particulièrement active en matière de publications scientifiques. En effet, on note un niveau de 26 publications pour 100 chercheurs, chiffre supérieur à celui de régions comme Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes. En revanche, son potentiel technologique reste sous-exploité, avec 330 brevets publiés en 2009, chiffre en deçà des valeurs observées dans d'autres régions.

Le secteur de la santé constitue le principal domaine de publications, faisant de cette filière l'un des vecteurs d'excellence et de rayonnement de la recherche de la métropole bordelaise.

\*Ces emplois sont exclus du champ des activités métropolitaines supérieures

Source : Agence d'Urbanisme de Bordeaux Métropole Aquitaine – A'urba - « Atlas 2012 de l'enseignement supérieur de la métropole bordelaise »

## 2 Dans Bordeaux Métropole, 69 000 personnes travaillent dans les activités métropolitaines supérieures

L'emploi des activités métropolitaines supérieures en 2011, par segment et territoire

Segment	Bordeaux Métropole		Ensemble des 13 TGAU de province		France de province		France métropolitaine	
	Emplois	Part (%)	Emplois	Part (%)	Emplois	Part (%)	Emplois	Part (%)
High-tech industriel	10 104	14,7	165 505	17,5	465 221	20,9	617 888	17,2
High-tech services	12 484	18,1	194 010	20,6	315 069	14,1	571 221	15,9
Services aux entreprises à forte intensité en connaissance	26 955	39,1	377 857	40,1	896 763	40,2	1 512 773	42,2
Services financiers	19 393	28,1	205 292	21,8	552 108	24,8	885 452	24,7
<b>Total</b>	<b>68 936</b>	<b>100,0</b>	<b>942 663</b>	<b>100,0</b>	<b>2 229 161</b>	<b>100,0</b>	<b>3 587 335</b>	<b>100,0</b>

TGAU : très grandes aires urbaines

Source : Insee, Recensement de la population 2011, exploitation complémentaire

Ses salariés se répartissent dans une trentaine d'activités (au niveau le plus détaillé A732) mais les plus gros contingents (*figure 3*) travaillent dans la construction aéronautique et spatiale, la fabrication d'équipements d'aide à la navigation, l'industrie pharmaceutique et la fabrication d'équipements électriques.

### Le high-tech services - HTS

Au sein de ce segment, deux activités principales concentrent l'essentiel des emplois : l'activité « programmation, conseil et autres activités informatiques » emploie plus d'une personne sur deux (56 %), l'activité de la recherche et développement scientifique (hors personnel des universités) plus d'une sur quatre (27 %). Les activités des services d'information et celles d'édition (de logiciels, d'outils de développement, de jeux électroniques) complètent le segment. Les indépendants, en faible nombre, œuvrent surtout dans la programmation informatique.

### Services aux entreprises à forte intensité en connaissance - Sefic

Presque 27 000 personnes travaillent en 2011 dans ce qui constitue, avec quatre emplois sur dix, le plus gros segment des AMS de la métropole bordelaise. Les Sefic comptent une trentaine d'activités, dont les plus importantes sont l'ingénierie et les études techniques, les télécommunications, les activités juridiques, comptables, d'architecture, le conseil pour les affaires et les sièges sociaux.

Les professions libérales en composent une part significative, de l'ordre d'un cinquième.

### Services financiers - SF

En volume d'emplois, les services financiers forment le deuxième segment du secteur, avec près de 20 000 emplois en 2011. Intermédiations monétaires, activités des agents et courtiers d'assurances, assurances, distribution de crédit et activités des sociétés holding rassemblent la plupart des effectifs.

Les non-salariés sont peu nombreux et travaillent surtout dans les assurances et dans le support juridique de gestion de patrimoine.

## 3 Les cinq plus grands établissements des activités métropolitaines supérieures de Bordeaux Métropole par segment au 31 décembre 2011

Segment	Établissement	Effectifs salariés
High-tech industriel (HTI)	Airbus defence and space SAS (ex Astrium SAS)	1 379
	Herakles (ex Snecma Propulsion Solide)	1 298
	Dassault Aviation	1 246
	Thales Systèmes Aéroportés SA	1 033
High-tech services (HTS)	Thales Avionics	994
	Centre national de la recherche scientifique (CNRS)	1 298
	Logica France	650
	Atos Intégration	571
Services aux entreprises à forte intensité en connaissance (Sefic)	Sogeti France	428
	Sage	359
	Gestion et Services Groupe Cofinoga Gie	1 928
	Bouygues télécom	739
Services financiers (SF)	Free	489
	Orange (ex France Télécom) - Eysines	488
	Orange (ex France Télécom) - Pessac	484
	Caisse des dépôts et consignations	1 195
Services financiers (SF)	Caisse d'épargne et de prévoyance Aquitaine	439
	Axa France Iard	432
	Caisse régionale Crédit agricole mutuel Aquitaine	431
	Groupama Gan Vie	412

Source : Insee, Clap 2011

### Une autre approche complémentaire aux AMS : les cadres des fonctions métropolitaines (CFM)

#### L'analyse fonctionnelle des emplois

Agriculture, industrie, commerce et services : l'emploi est souvent décrit à travers le prisme des secteurs d'activité. Une autre approche complémentaire est possible en partant des professions détaillées (PCS) et en les regroupant par grandes fonctions. Ces fonctions sont transversales aux secteurs d'activité et au statut (public ou privé) et peuvent associer plusieurs niveaux de qualification. Ainsi, un ingénieur de recherche ou un cadre d'études peuvent exercer la même fonction de conception dans une entreprise industrielle, dans un établissement de recherche (public ou privé) ou dans une société de services. De même, un responsable d'entrepôt remplira sensiblement la même fonction logistique, qu'il travaille dans une entreprise de transports, dans une unité de production industrielle, dans un supermarché. Cette approche par fonction permet de mieux rendre compte de la transformation des emplois.

La grille d'analyse fonctionnelle des emplois :

[www.insee.fr](http://www.insee.fr) - Thème Économie générale - Données détaillées

#### Les cinq fonctions métropolitaines et les cadres des fonctions métropolitaines (CFM)

Certaines fonctions comme la gestion, la conception-recherche, les prestations intellectuelles, la culture-loisirs et le commerce interentreprises sont spécifiquement présentes dans les grandes aires urbaines. Elles sont qualifiées de « métropolitaines », c'est-à-dire propres aux grandes métropoles françaises. Au sein de ces fonctions, la part des cadres des fonctions métropolitaines (cadres ou chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus) peut être considérée comme un indicateur pertinent du rayonnement décisionnel des agglomérations ou de leur insertion dans l'économie de la connaissance.

# Portrait économique des activités métropolitaines supérieures de Bordeaux Métropole

## 1/5<sup>e</sup> des emplois de Bordeaux Métropole

En 2011, les activités métropolitaines supérieures (AMS) emploient au sein de Bordeaux Métropole près de 69 000 personnes.

### Près d'un emploi sur cinq relève des AMS

Elles représentent 18 % de l'emploi total de Bordeaux Métropole, une part supérieure à celle observée en Gironde (14 %) et en Aquitaine (11 %). Dans l'ensemble formé par les très grandes aires urbaines (TGAU) de France de province, cette proportion est de 17 %. Le statut de métropole de la capitale régionale explique la concentration de ces activités. Bordeaux Métropole regroupe ainsi 87 % des emplois des AMS de l'aire urbaine de Bordeaux, et presque un emploi sur deux (47 %) en Aquitaine.

Le poids économique est encore plus important dans l'industrie, où plus d'un emploi sur trois (34 %) relève du high-tech industriel (HTI). Cette proportion significative est due à l'implantation dans les communes de Bordeaux Métropole de quelques gros établissements employeurs dans les secteurs de la construction aéronautique et spatiale, de la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, de l'industrie pharmaceutique, de

la fabrication d'équipements électriques et aussi de l'industrie chimique.

### Des activités dynamiques

Les AMS font preuve de dynamisme : entre 2006 et 2011, leur nombre d'emplois dans la métropole bordelaise progresse de 7 %, soit 4 700 emplois supplémentaires (figure 4). Dans le même temps, l'emploi total de Bordeaux Métropole n'augmente que de 5 %. Le secteur affermit son poids dans l'économie métropolitaine, gagnant un demi-point en cinq ans. Dans les territoires englobant la métropole bordelaise, l'emploi des AMS est aussi à la hausse, et de manière encore plus nette : + 20 %, soit + 1 700 emplois dans l'aire urbaine de Bordeaux hors Bordeaux Métropole, + 8 % en Gironde, + 9 % en Aquitaine.

Cette évolution favorable est inégalement répartie dans les segments. Les activités de high-tech services (HTS), portées par la programmation et le conseil informatiques, connaissent un essor notable avec 2 600 emplois nets créés sur la période. Dans les services aux entreprises à forte intensité en connaissance (Sefic), soutenus par les

#### 4 En cinq ans, les activités métropolitaines supérieures de Bordeaux Métropole gagnent 4 700 emplois

Évolution de l'emploi total dans les activités métropolitaines supérieures entre 2006 et 2011, par segment et territoire

Territoire	High-tech industriel		High-tech services		Services aux entreprises à forte intensité en connaissance		Services financiers		Ensemble des activités métropolitaines supérieures	
	Taux d'évol. (%)	Solde d'emploi	Taux d'évol. (%)	Solde d'emploi	Taux d'évol. (%)	Solde d'emploi	Taux d'évol. (%)	Solde d'emploi	Taux d'évol. (%)	Solde d'emploi
Bordeaux Métropole	- 16,5	- 2 000	26,6	2 600	11,4	2 800	7,3	1 300	7,3	4 700
Aire urbaine de Bordeaux hors Bordeaux Métropole	- 15,4	- 300	28,2	500	32,0	1 000	29,9	500	20,2	1 700
Aire urbaine de Bordeaux	- 16,3	- 2 300	26,8	3 100	13,6	3 800	9,3	1 800	8,8	6 400
13 très grandes aires urbaines* de province	- 9,9	- 18 100	23,0	36 100	14,0	46 500	8,2	15 600	9,3	80 100
Gironde	- 15,4	- 2 300	25,4	3 200	12,8	3 900	8,8	1 900	8,3	6 700
Aquitaine	- 6,7	- 1 900	23,6	4 300	13,6	7 100	8,3	3 000	9,2	12 500
France de province	- 14,0	- 75 500	21,9	56 600	11,6	93 400	4,8	25 300	4,7	99 800

\* Très grandes aires urbaines de province : Lyon, Marseille - Aix-en-Provence, Toulouse, Lille (partie française), Bordeaux, Nantes, Nice, Strasbourg (partie française), Rennes, Grenoble, Rouen, Montpellier, Toulon

Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011, exploitations complémentaires

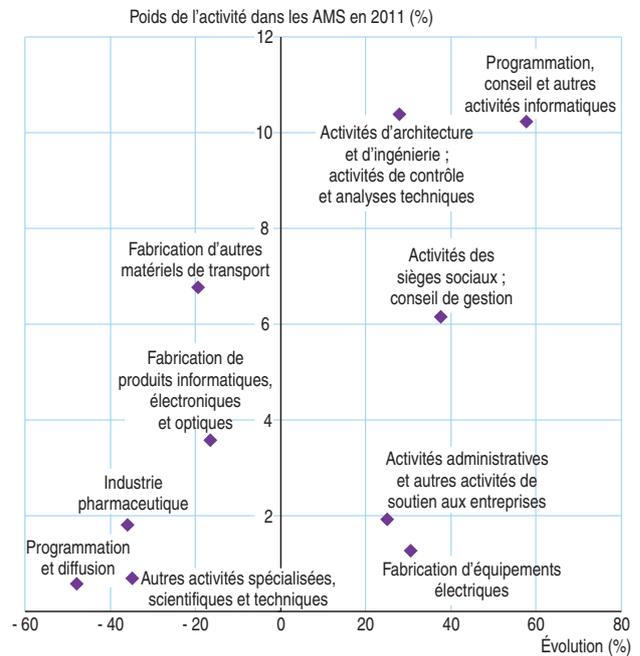
activités d'architecture et d'ingénierie, les activités des sièges sociaux et le conseil de gestion, l'accroissement est de 2 800 emplois. Parallèlement, le déclin des activités industrielles, observé dans Bordeaux Métropole comme sur tout le territoire français, ralentit la progression générale du secteur. En solde et sur la période, 2 000 emplois industriels du HTI ont disparu - davantage que dans toute l'Aquitaine - et en proportion, ces emplois décroissent plus vite que les emplois industriels de la métropole bordelaise toutes activités confondues.

Au sein même des quatre segments, les évolutions sont hétérogènes selon les activités (figure 5). Dans le HTI, les pertes d'emploi les plus conséquentes concernent l'industrie pharmaceutique et l'aéronautique. À l'inverse, la fabrication d'équipements électriques crée des emplois. Dans le high-tech services (HTS), outre l'essor très important des activités informatiques, les services d'information créent suffisamment d'emplois pour compenser les pertes subies dans l'édition de logiciels et la recherche-développement scientifique. C'est au sein des Sefic que les évolutions sont les plus disparates. La programmation et diffusion, les activités scientifiques et techniques et les télécommunications enregistrent un repli de l'emploi. À l'inverse, les activités d'architecture, d'ingénierie et de contrôle et celles des sièges sociaux et de conseil de gestion, qui forment une part importante des AMS, progressent nettement en cinq ans. Enfin, les services financiers, au cœur de l'économie de la connaissance, accroissent leur emploi dans la même proportion que les AMS dans leur ensemble, et toutes les activités y contribuent.

Comme à l'échelon national, la part des non-salariés dans les emplois des AMS progresse nettement entre 2006 et

## 5 Boom de l'emploi dans les activités informatiques

Les plus fortes évolutions de l'emploi total des activités métropolitaines supérieures de Bordeaux Métropole entre 2006 et 2011 selon l'activité



Note de lecture : L'activité « Programmation, conseil et autres activités informatiques » se situe en haut à droite sur le graphique ; cela veut dire qu'elle a connu une forte augmentation et que son poids est important dans les AMS. Il s'agit de l'activité pour laquelle le nombre d'emplois a le plus augmenté.

À l'inverse, l'activité « Programmation et diffusion » est en bas à gauche sur le graphique ; cela veut dire qu'elle a connu une forte diminution et que son poids est relativement faible dans les AMS.

Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011, exploitations complémentaires

2011. Près de 1 200 emplois sont créés, soit une augmentation de 22 %. Les activités des Sefic et du HTS sont les moteurs de cette hausse. Dans le même temps, le salariat ne gagne que 6 %.

# 1/5<sup>e</sup> des établissements de Bordeaux Métropole

Avec 14 800 établissements en 2011, les activités métropolitaines supérieures (AMS) concentrent 21 % de l'appareil productif de Bordeaux Métropole, une part nettement supérieure à celle de la Gironde (+ 6 points), de l'Aquitaine et de la France de province (+ 9 points). De même, ce ratio est supérieur de 3,5 points à celui de l'ensemble des AMS des très grandes aires urbaines (TGAU) de province.

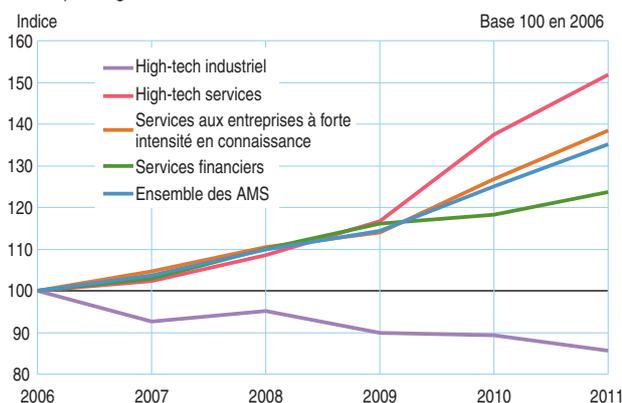
## Un tiers d'établissements en plus dans les AMS

Entre début 2006 et début 2011, le nombre de ces établissements progresse de 35 % (+ 3 020 unités) (figure 6). L'augmentation est bien supérieure à celle des établissements de la métropole bordelaise toutes activités confondues (+ 25 %). La hausse est intégralement due à l'excédent des créations sur les disparitions. Le solde des transferts d'établissements (entrants sur le territoire moins sortants) est très légèrement négatif.

Cette progression globale recouvre d'importantes disparités selon les segments. Les gros établissements du high-tech industriel, en nombre restreint sur le territoire métropolitain, enregistrent une lente érosion sur la période, à peu près comparable à celle des emplois industriels. Pratiquement toutes les branches industrielles perdent des établissements. Pour autant, le secteur ne semble pas avoir souffert de manière brutale de la crise amorcée en 2008. Si les

### 6 Le nombre d'établissements des activités métropolitaines supérieures augmente partout, sauf dans le high-tech industriel

Évolution du nombre d'établissements dans Bordeaux Métropole entre 2006 et 2011 par segment



Champ : Établissements du secteur marchand non agricole  
Source : Insee, REE au 1<sup>er</sup> janvier

disparitions sont plus nombreuses que les créations, la diminution s'explique aussi par les établissements qui ont changé d'activité principale au cours de la période, quittant ainsi le champ de la haute technologie.

Le nombre d'établissements du high-tech services s'accroît fortement surtout à partir de 2009. Les créations dans les activités de programmation et de conseil informatiques sont le principal moteur de cette hausse, suivies à distance par celles de la recherche-développement scientifique.

Les hausses les plus spectaculaires, supérieures à 88 % sur la période, sont toutes le fait des activités des Sefic. Quatre activités tirent les AMS vers le haut : « activités spécialisées scientifiques et techniques, activités liées à l'emploi », « production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale », « réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques », « activités des sièges sociaux ; conseil de gestion ». Dans ces services aux entreprises, l'excédent des créations d'établissement sur les disparitions est supérieur à 2 000 unités.

La hausse est plus modeste dans les services financiers, secteur au sein duquel les activités bancaires progressent davantage que celles relatives à l'assurance. Une particularité est à relever dans ce segment : l'essentiel du déficit lié aux transferts d'établissements dans les AMS lui est imputable. Il s'agit majoritairement de structures exerçant les activités des sociétés holding qui ont quitté le territoire de Bordeaux Métropole, en 2006 pour la plupart, départs qui n'ont été que partiellement compensés par des arrivées.

## Les AMS sont très rémunératrices

Le salaire annuel brut moyen versé par les AMS de Bordeaux Métropole est supérieur de 1 500 euros à celui de l'Aquitaine et de 1 800 euros à celui de la France de province. Il est néanmoins inférieur de 1 000 euros au salaire des AMS des TGAU de France de province.

La masse salariale brute versée s'élève ainsi à 2,5 milliards d'euros (figure 7), soit 24 % des salaires de Bordeaux Métropole en 2011. À titre de comparaison, cette proportion est plus grande d'un demi-point à celle des TGAU. Elle est de 20 % dans les AMS de la Gironde, et de 16 % en Aquitaine et en France de province.

Les services aux entreprises à forte intensité en connaissance représentent plus d'un tiers de la rémunération brute des AMS de Bordeaux Métropole, ce qui les place devant les autres segments. Mais, c'est aussi le segment avec le salaire annuel moyen le plus faible. Les salaires annuels bruts moyens des services financiers se situent en deuxième position des segments. Le high-tech industriel est le troisième segment pour les rémunérations brutes versées en volume, mais le plus rémunérateur avec un salaire brut moyen de 55 500 euros.

## 7 Le high-tech services pèse le moins dans les rémunérations des activités métropolitaines supérieures

Principales caractéristiques de l'appareil productif des activités métropolitaines supérieures de Bordeaux Métropole par segment

	Établissements	Rémunérations brutes		Effectifs en ETP	Salaire annuel brut moyen (euros)
		Millions d'euros	%		
High-tech industriel	170	530,7	20,9	9 565	55 482
High-tech services	1 922	444,6	17,5	11 384	39 056
Services aux entreprises à forte intensité en connaissance	9 760	896,6	35,2	23 275	38 522
Services financiers	2 932	671,4	26,4	14 765	45 473
<b>Ensemble</b>	<b>14 784</b>	<b>2 543,3</b>	<b>100,0</b>	<b>58 989</b>	<b>43 115</b>

ETP : Équivalent temps plein

Source : Insee, Clap 2011

# Profil de l'emploi et de l'appareil productif des activités métropolitaines supérieures de Bordeaux Métropole

## Des profils très divers selon les segments

Dans l'ensemble des activités métropolitaines supérieures (AMS), 62 400 emplois sont occupés par des salariés (90 %) et 6 600 par des non-salariés. Cette proportion est comparable à celle de l'économie de Bordeaux Métropole dans son ensemble, comme à celle des AMS dans les très grandes aires urbaines (TGAU) de France de province. Pratiquement inexistant dans le high-tech industriel (HTI), les indépendants occupent une part réduite dans l'emploi des segments du high-tech services (HTS) et des services financiers (SF).

Avec presque 5 000 emplois, ils sont en revanche très présents dans les services aux entreprises à forte intensité en connaissance (Sefic) où ils représentent 18 % de l'emploi (*encadré page suivante*). Les plus nombreux exercent dans les affaires juridiques, le conseil pour les affaires, les activités d'architecture, l'ingénierie et les études techniques, les activités comptables.

Par construction, la sphère des AMS associe main-d'œuvre qualifiée et proportion importante de cadres. En 2011, dans Bordeaux Métropole, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures dans l'emploi des AMS s'établit à 41 %. C'est plus qu'en Aquitaine mais un peu moins que dans les TGAU (*figure 8*). Dans la métropole bordelaise, cette part gagne 5,5 points en cinq ans. En corollaire, les

parts des employés, des ouvriers et des professions intermédiaires diminuent.

Le niveau de diplôme des personnes travaillant dans les AMS est naturellement élevé : plus de 64 % sont titulaires d'un diplôme universitaire (1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle). Cette proportion est toutefois un peu inférieure à celle de l'ensemble des TGAU.

La rémunération des salariés varie d'un segment à l'autre mais est toujours supérieure à celle des salariés de la métropole bordelaise toutes activités confondues.

La part des femmes en emploi dans les AMS de Bordeaux Métropole est élevée. Certes, elle reste en deçà de ce qui s'observe dans l'économie générale du territoire mais elle est plus importante que dans les AMS de l'Aquitaine et des TGAU de France de province.

### Le high-tech industriel emploie moins de femmes et de plus en plus de cadres

Le high-tech industriel (HTI) est le segment le moins féminisé, avec seulement un quart de femmes employées. Le recours au temps partiel y est marginal.

Dans ces industries manufacturières de haute technologie, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures est de 42 %. C'est plus que dans le HTI de la Gironde et de l'Aquitaine, et c'est dans ce segment que la progression depuis 2006 est la plus forte : + 8 points. Toutes les catégories socioprofessionnelles perdent des emplois, à l'exception notable des cadres. Ainsi, parmi les métiers les plus fréquemment exercés, se trouvent désormais aux côtés des ouvriers et des professions intermédiaires (techniciens de fabrication et de contrôle-qualité, de recherche-développement, d'installation et de maintenance) beaucoup d'ingénieurs et de cadres d'études dans les fonctions recherche et développement (mécanique et travail des métaux, électricité, électronique, informatique) et des cadres de fabrication.

#### 8 Indicateurs sur l'emploi des activités métropolitaines supérieures dans différents territoires

Profil des emplois des activités métropolitaines supérieures en 2011

	Bordeaux Métropole	Aquitaine	13 TGAU de province	France de province
Part des activités métropolitaines supérieures dans l'emploi total (%)	17,9	11,2	16,5	11,1
Part des salariés (%)	90,4	88,1	90,2	89,4
Part des femmes (%)	45,6	44,6	41,9	43,4
Part des cadres et professions intellectuelles supérieures (%)	41,2	34,8	43,4	33,9
Part des titulaires d'un diplôme universitaire (%)	64,2	59,3	66,3	57,8
Âge médian (ans)	41	42	40	41

TGAU : Très grandes aires urbaines

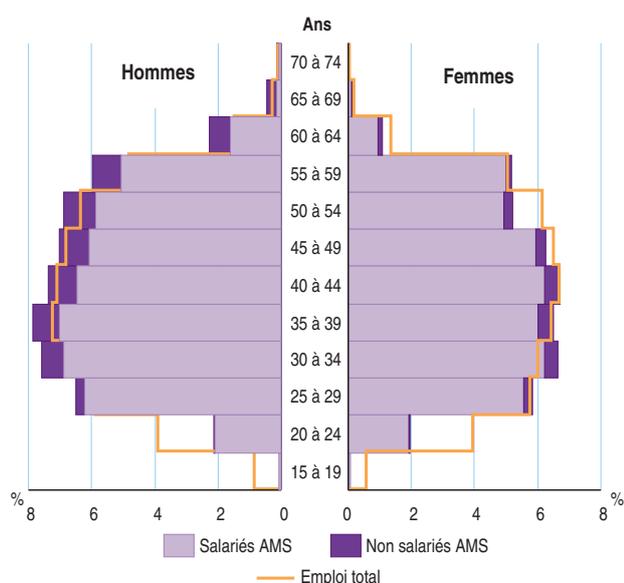
Source : Insee, Recensement de la population 2011, exploitation complémentaire

Les titulaires d'un diplôme universitaire sont majoritaires (60 %), une proportion bien supérieure à celle observée dans ce segment en Aquitaine (49 %).

Enfin, avec un âge médian de 44 ans, le segment HTS est sensiblement plus âgé que les AMS dans leur ensemble dont l'âge médian est de 41 ans (figure 9). Ceci peut expliquer en partie que ce soit aussi le segment le plus rémunérateur en 2011 : les salariés y ont perçu en moyenne un salaire horaire net de 19,2 euros, contre 16,5 euros globalement dans les AMS. La différence est significative entre le salaire des hommes (20,0 euros) et celui des femmes (16,3 euros) mais le HTS regroupe les activités les plus rémunératrices pour les salariées.

### 9 Dans les activités métropolitaines supérieures, l'âge médian est de 41 ans

Pyramide des âges des activités métropolitaines supérieures et de l'emploi total de Bordeaux Métropole



Source : Insee, Recensement de la population 2011, exploitation complémentaire

### Le high-tech services est particulièrement jeune

Une caractéristique majeure du HTS est qu'il est de loin le segment le plus jeune du secteur, avec un âge médian de 37 ans. Les salariés sont plus jeunes que les non-salariés. La rémunération moyenne s'établit à 16,0 euros nets de l'heure, un peu en deçà de celle du secteur. Mais c'est le segment dans lequel la différence entre salaire des hommes (16,9 euros) et salaire des femmes (14,2 euros) est la plus réduite.

La féminisation des emplois est timide dans ces services aux entreprises : un tiers seulement des emplois sont occupés par des femmes, presque toutes salariées. Le temps partiel est rare.

La part des cadres et professions intellectuelles supérieures est nettement majoritaire : 63 %, soit 22 points de plus que l'ensemble des AMS. Supérieure à celles de l'Aquitaine et de France de province, cette part progresse de 7 points en cinq ans dans Bordeaux Métropole. Les métiers exercés sont le reflet de cette surreprésentation : ingénieurs (salariés ou libéraux), cadres d'études, de fabrication ou d'administration, cadres technico-commerciaux sont très présents. Par ailleurs, 12 % des emplois salariés du HTS sont occupés par des chercheurs de la recherche publique : CNRS, Inra, Inserm, Inrap, Inria. De fait, ces emplois sont très qualifiés : plus de 81 % sont diplômés de l'université, une proportion très supérieure à celle des autres segments. Plus d'une personne en emploi sur deux, salariée ou indépendante, est titulaire d'un diplôme de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle.

### Services aux entreprises à forte intensité en connaissance : des indépendants très diplômés

Dans les Sefic, les niveaux de diplôme sont dans leur ensemble proches de la moyenne des AMS. Mais la dichotomie est très nette entre salariés, où 60 % des actifs sont diplômés du supérieur, et les indépendants, où 81 % le sont.

La proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures est modeste (39 %) et c'est la part qui progresse le moins en cinq ans. Les professions et catégories socioprofessionnelles majoritaires comptent peu de cadres au sein du salariat. On y dénombre surtout des employés administratifs, des professions intermédiaires administratives et commerciales et des techniciens.

Ce segment est davantage féminisé (47 %), soit un peu plus que la moyenne des AMS, et presque autant que dans l'emploi total de Bordeaux Métropole. Chez les salariés, les femmes sont majoritaires. C'est dans ce segment que le temps partiel est le plus répandu : 14 %.

Les salariés disposent d'une rémunération nette horaire de 15,0 euros, la plus basse du secteur des AMS. Les femmes

#### Professions libérales : 18 % des Sefic

Dans les services aux entreprises à forte intensité en connaissance (Sefic), presque 5 000 personnes exercent en libéral au sein de Bordeaux Métropole, soit 18 % de l'emploi des Sefic. Ce segment concentre ainsi les trois quarts des indépendants des AMS. Avocats, architectes, conseils et experts libéraux (en études économiques, organisation et recrutement, gestion et fiscalité), experts comptables, ingénieurs conseils libéraux et notaires sont les professions les plus répandues. Avec les indépendants prestataires de services, assimilés aux commerçants, ce sont également les professions qui se sont le plus développées depuis 2006. Au total, le nombre de non-salariés progresse de 30 % dans ce segment qui représente l'immense majorité des 1 200 emplois libéraux créés dans la métropole bordelaise en cinq ans.

Presque un tiers des indépendants dans les Sefic (31 %) sont des femmes. C'est le segment ayant la part de femmes non salariées la plus élevée. Comme dans les autres versants des AMS, les non-salariés des Sefic sont sensiblement plus âgés que les salariés, leur âge médian s'établit à 45 ans.

ont les rémunérations les plus basses avec 13,3 euros contre 16,7 pour les hommes.

### **Dans les services financiers, deux salariés sur trois sont des femmes**

C'est dans ce segment que l'on trouve en proportion le plus de femmes en emploi (63 %), une part qui atteint 64 % chez les salariés. Le recours au temps partiel concerne 11 % des emplois.

La part des cadres et professions intellectuelles supérieures est faible - moins de 30 % - même si elle progresse de quatre points entre 2006 et 2011. Elle est toutefois plus élevée dans Bordeaux Métropole qu'en Gironde et qu'en Aquitaine (respectivement 1,9 point de plus et 4,5 points de plus). De fait, les métiers qui y sont exercés par un grand nombre de salariés relèvent principalement des professions intermédiaires et des employés : chargés de clientèle

bancaire, employés des services commerciaux ou techniques de la banque ou des assurances, professions intermédiaires techniques et commerciales des assurances, auxquels s'ajoutent les chefs d'établissement et responsables de l'exploitation bancaire. Les niveaux de diplômes reflètent cette répartition en professions et catégories socio-professionnelles. Les personnes titulaires d'un diplôme de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle sont majoritaires (57 %), mais c'est le segment où cette proportion est la moins élevée. Comme dans les Sefic, la différence est notable entre salariés et non-salariés. Pour ces derniers, cette proportion frôle les 73 %.

L'âge médian dans les services financiers est de 44 ans, plus élevé que celui des AMS. Les salariés y perçoivent en moyenne 17,3 euros nets de l'heure, mais l'écart est significatif entre le salaire perçu par les hommes (21,1 euros, le plus élevé du secteur) et celui versé aux femmes (14,7 euros).

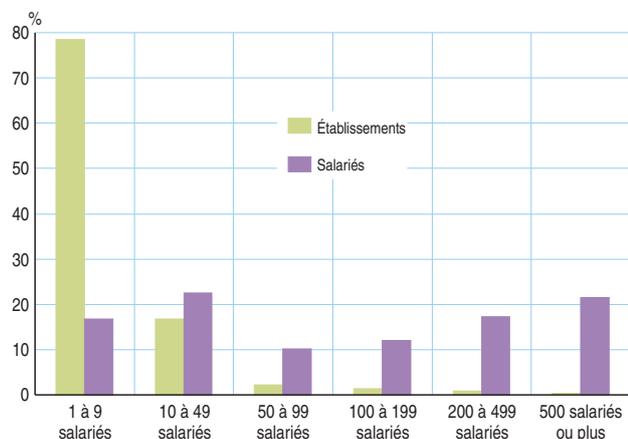
# Des établissements de très petite taille et essentiellement régionaux

Les activités métropolitaines supérieures de Bordeaux Métropole regroupent essentiellement des petits et très petits établissements. Elles se composent de 70 % d'établissements non employeurs et de 23 % employant de 1 à 9 salariés. Ce portrait de l'appareil productif des AMS est à l'image de celui de l'ensemble des très grandes aires urbaines (TGAU) de France de province.

Parmi les employeurs, les grands établissements de 500 salariés ou plus, en nombre restreint, concentrent plus de 20 % de l'emploi salarié des AMS de la métropole bordelaise (figure 10).

## 10 Les très petits établissements sont les poumons des activités métropolitaines supérieures de Bordeaux Métropole

Part des établissements et de l'emploi en équivalent temps plein des activités métropolitaines supérieures de Bordeaux Métropole par taille



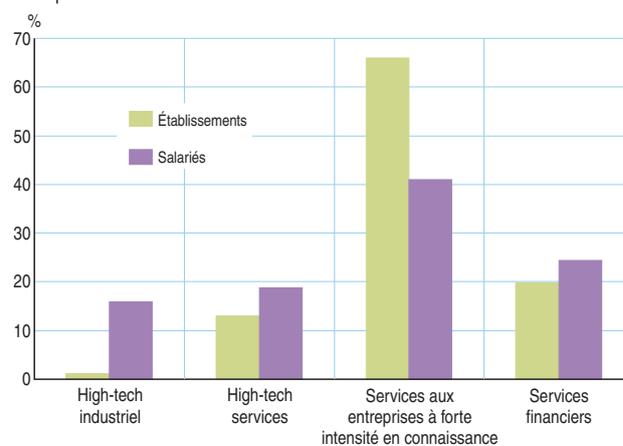
Champ : Établissements employeurs  
Source : Insee, Clap 2011

## Les Sefic concentrent établissements et emplois

Les services aux entreprises à forte intensité en connaissance (Sefic) occupent une place importante en concentrant deux tiers des établissements des AMS de Bordeaux Métropole (figure 11). Cette part est comparable à celle des TGAU, bien qu'elle leur soit supérieure de 1,5 point. Il s'agit d'un segment de petites structures dont les trois quarts n'emploient pas de salariés. De ce fait, l'effectif salarié moyen s'établit à 2,4 ETP par établissement, le plus faible des quatre segments.

## 11 De gros établissements dans le high-tech industriel

Répartition des établissements et des effectifs salariés en équivalent temps plein par segment des activités métropolitaines supérieures de Bordeaux Métropole



Champ : Établissements employeurs et non employeurs  
Source : Insee, Clap 2011

## Une concentration de gros établissements dans le high-tech industriel

Le high-tech industriel (HTI) cumule plus de la moitié des établissements de 500 salariés ou plus des AMS de la métropole bordelaise. Il se démarque de celui de l'ensemble des TGAU pour lequel cette part avoisine les 40 %. Globalement, l'effectif moyen par établissement dépasse les 56 salariés dans ce segment alors qu'il est de trois salariés dans l'ensemble des autres segments.

Le high-tech services (HTS) et les services financiers présentent un visage intermédiaire entre le faible volume de grands établissements du HTI et les nombreuses très petites structures des Sefic.

La part d'établissements employant de 1 à 9 salariés atteint 81 % pour ces deux segments, celle des 10 à 49 salariés se situe à 15 %. Dans ces deux segments, la part des établissements comptant de 1 à 49 salariés est globalement au même niveau que celle des AMS des TGAU. Cependant, la proportion d'établissements de 1 à 9 salariés est plus importante que pour ces deux segments, de l'ordre de 86 %, au détriment des structures de 10 à 49 salariés.

Bien que les services financiers comptent plus d'établissements que le HTS, les effectifs salariés en

équivalent temps plein sont proches, de même que les effectifs moyens par établissement.

### Les activités métropolitaines supérieures sont fortement implantées dans la région

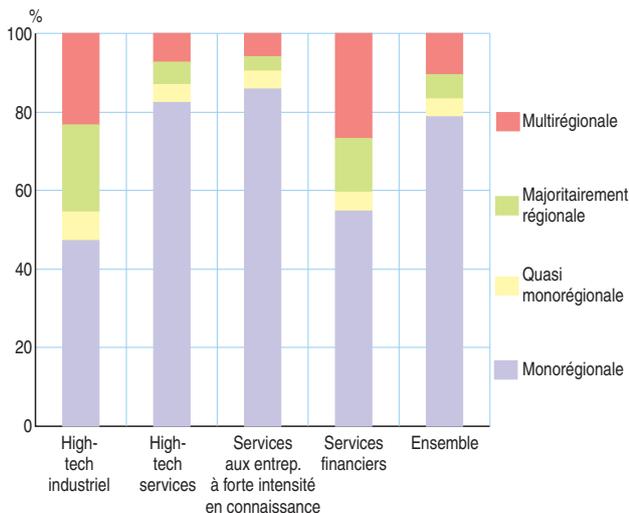
*Avertissement : Dans cette partie, les activités métropolitaines supérieures sont étudiées sous l'angle de l'entreprise afin de mieux appréhender l'ancrage local. Les entreprises sont classées selon leur présence dans la région : monorégionales, quasi monorégionales, majoritairement régionales ou multirégionales (respectivement 100 % des salariés travaillent dans la région, 80 % ou plus, 50 % ou plus et moins de 50 %).*

L'ancrage régional des AMS de Bordeaux Métropole est très marqué. Ainsi, 79 % des entreprises sont monorégionales et près de 90 % sont majoritairement régionales (figure 12). La part d'entreprises monorégionales des AMS de Bordeaux Métropole est conforme à celle des autres territoires avec un résultat équivalent pour la France de province et 1 point de moins que dans les TGAU.

De même, plus de 84 % des entreprises des AMS de la métropole bordelaise ont leur siège social situé dans la région.

#### 12 Les activités métropolitaines supérieures de Bordeaux Métropole enracinées en Aquitaine

Régionalité des entreprises des activités métropolitaines supérieures de Bordeaux Métropole



Champ : Secteur marchand, hors agriculture, employeur et ayant un chiffre d'affaires strictement positif, hors intérimaires  
Sources : Insee, É sane, Lifi, Clap 2011

### Des services financiers davantage multirégionaux

Les services financiers (SF) sont le segment le plus multirégional (27 %). Cette part est inférieure de trois points à celle de la France de province et d'un demi-point à celle des TGAU. Les entreprises des SF gardent cependant une monorégionalité importante. Elles entretiennent des liens interrégionaux non négligeables, mais leur contrôle n'échappe pas aux AMS de Bordeaux Métropole. En effet, un peu plus de 60 % de leurs sièges sociaux sont implantés en Aquitaine. Elles ne sont que 3 % à appartenir à des groupes étrangers, ce qui est un peu supérieur aux SF de l'ensemble des TGAU de France de province.

### High-tech services et Sefic très implantés dans la région

En 2011, plus de 8 entreprises sur 10 dans le high-tech services (HTS) et les services aux entreprises à forte intensité en connaissance (Sefic) sont monorégionales, résultat inférieur à ceux de la France de province et des TGAU.

Près de 9 entreprises sur 10 pour le HTS (et plus de 9 sur 10 pour les Sefic) ont leur siège situé en Aquitaine. De plus, 90 % sont indépendantes des multinationales françaises ou étrangères.

### Le high-tech industriel plus dépendant

Les entreprises du high-tech industriel (HTI) sont les moins monorégionales. Environ un quart de ces entreprises sont multirégionales. Cette présence d'entreprises multirégionales est plus accentuée que dans les autres territoires avec 5 points de plus que la France de province, 4 points de plus que les TGAU et 3 points de plus que l'Aquitaine.

Le HTI de Bordeaux Métropole est relativement dépendant de sièges sociaux extérieurs à la région. Ainsi, près de 40 % des entreprises de ce segment ont un siège social dans une autre région, alors que ce ratio est de 30 % pour l'Aquitaine.

Il présente aussi un attachement local modéré avec 56 % de ses entreprises liées à des groupes.

Ces groupes restent majoritairement français avec 48 % de multinationales hexagonales et 22 % de groupes franco-français. Ceci s'explique par la présence et le poids économique de grands groupes nationaux du secteur de l'aéronautique tels Safran ou Dassault Aviation.

Ce segment est cependant le plus impacté par l'international avec 17 % de têtes de groupe étrangères. Cette présence étrangère est plus prégnante dans la métropole bordelaise : 11 % en Aquitaine et 13 % en France de province.

# Localisation des activités métropolitaines supérieures au sein des communes de Bordeaux Métropole

## Sept emplois sur dix dans trois communes de Bordeaux Métropole

Les activités métropolitaines supérieures (AMS), en matière d'établissements comme d'emplois, sont inégalement implantées sur le territoire de la métropole bordelaise.

### Bordeaux, Mérignac, Pessac : terres de prédilection des AMS

Bordeaux, Mérignac et Pessac concentrent 69 % des emplois des AMS. La seule commune de Bordeaux, avec 27 000 emplois en 2011, représente 39 % de l'emploi de ce secteur. À l'inverse, certaines communes du nord de la métropole bordelaise (Saint-Louis-de-Montferrand, Saint-Vincent-de-Paul, Parempuyre, Ambès) n'en abritent qu'un tout petit nombre (figures 13 et 14). À la périphérie de Bordeaux Métropole, seules les communes de Libourne, du Barp, de Cestas et de La Teste-de-Buch dépassent le millier d'emplois dans les AMS.

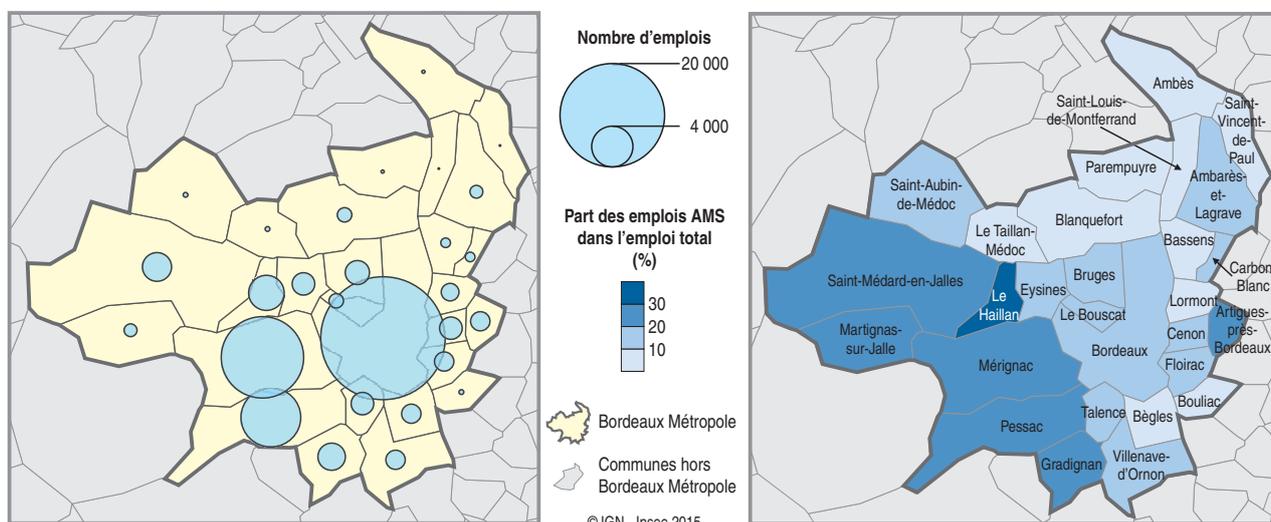
Dans sept communes de Bordeaux Métropole, l'économie est nettement tournée vers les AMS. Une part significative de l'emploi - plus de 20 % - s'y rapporte (figure 15).

Dans certaines de ces communes, les gros employeurs de la filière aéronautique et spatiale donnent souvent une coloration « high-tech industriel » à leur économie. C'est particulièrement le cas au Haillan, qui compte presque un emploi sur deux dans les AMS. Les gros établissements d'Herakles et de Thalès Avionics SAS y regroupent la majorité des salariés du secteur. Saint-Médard-en-Jalles (Airbus defence and space SAS (ex Astrium SAS), Roxel France) et Martignas-sur-Jalle (Dassault Aviation) affichent un profil similaire.

Dans les autres communes du peloton de tête, la physiologie de l'emploi est plus généraliste et tournée vers les « services aux entreprises » : Mérignac, avec la société

### 13 Quatre emplois des activités métropolitaines supérieures de Bordeaux Métropole sur dix dans la commune de Bordeaux

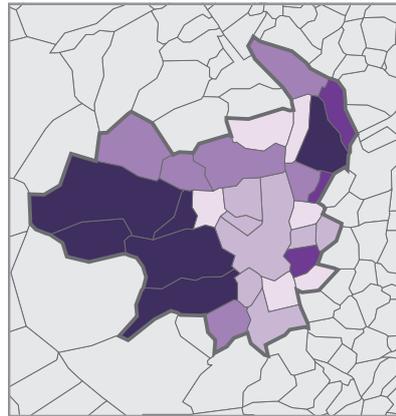
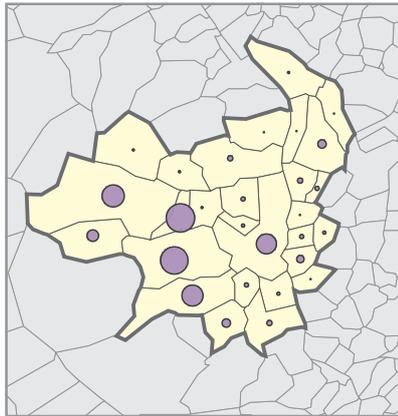
L'emploi dans les activités métropolitaines supérieures et part de ces activités, par commune de Bordeaux Métropole



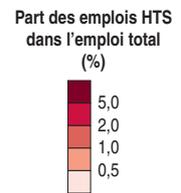
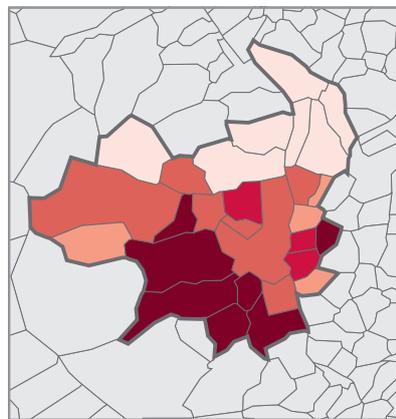
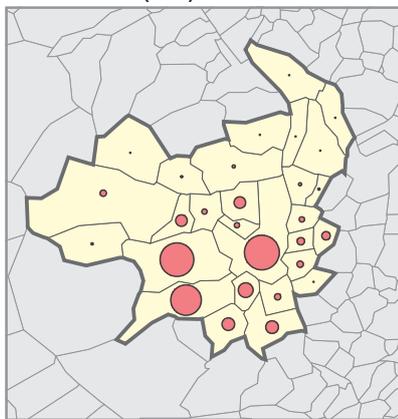
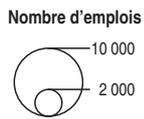
Source : Insee, Recensement de la population 2011, exploitation complémentaire

**14** L'emploi dans les activités métropolitaines supérieures et part de ces activités, par commune de Bordeaux Métropole et par segment

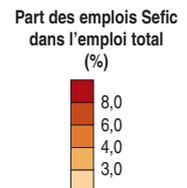
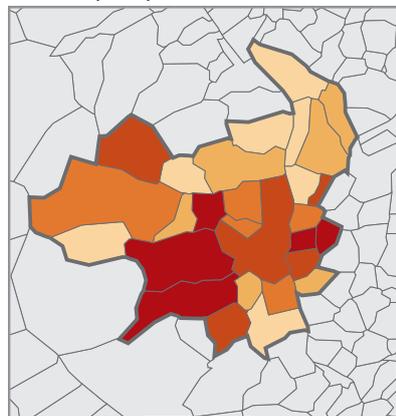
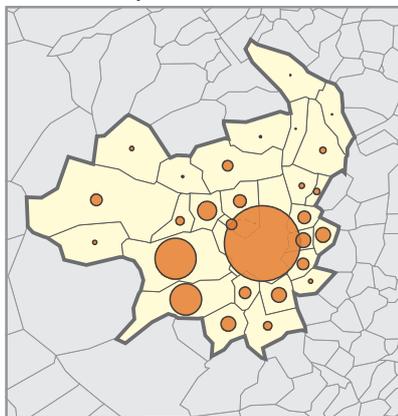
**High-tech industriel (HTI)**



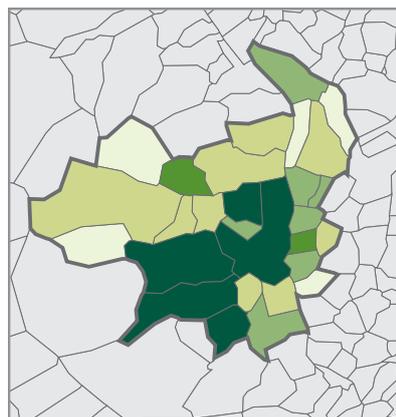
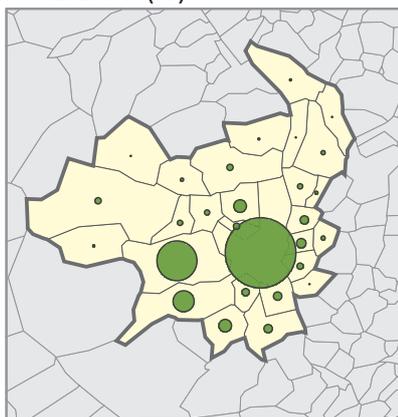
**High-tech services (HTS)**



**Services aux entreprises à forte intensité en connaissance (Sefic)**



**Services financiers (SF)**



Source : Insee, Recensement de la population 2011, exploitation complémentaire

© IGN - Insee 2015

### 15 Dans sept communes de Bordeaux Métropole, plus d'un emploi sur cinq dépend des activités métropolitaines supérieures

L'emploi des activités métropolitaines supérieures dans les communes de Bordeaux Métropole, par segment

Commune	High-tech industriel (%)	High-tech services (%)	Services aux entreprises à forte intensité en connaissance (%)	Services financiers (%)	Total des emplois des AMS	Poids des AMS dans l'emploi total (%)
Le Haillan	73,0	14,9	8,7	3,4	3 032	45,8
Mérignac	15,4	22,3	31,8	30,5	13 033	26,3
Pessac	17,4	31,8	34,3	16,5	7 567	24,3
Saint-Médard-en-Jalles	64,1	8,4	19,8	7,7	2 142	22,6
Artigues-près-Bordeaux	4,2	25,6	64,0	6,2	1 072	21,8
Martignas-sur-Jalle	80,3	4,1	11,2	4,4	541	20,6
Gradignan	13,9	28,2	33,3	24,6	1 998	20,4
Eysines	1,2	8,3	81,1	9,4	1 273	17,6
Bordeaux	4,3	11,4	44,9	39,4	27 132	16,5
Bruges	4,8	29,4	33,7	32,1	1 517	16,0
Canon	4,6	16,1	55,2	24,1	1 306	15,6
Floirac	23,2	14,9	46,5	15,4	962	14,4
Ambarès-et-Lagrave	56,3	1,0	27,0	15,7	489	12,6
Carbon-Blanc	24,4	6,9	52,0	16,7	314	12,5
Villenave-d'Ornon	8,3	46,5	24,1	21,1	1 101	11,9
Talence	5,1	48,2	32,0	14,7	1 392	11,1
Le Bouscat	6,1	14,8	52,7	26,4	671	10,6
Saint-Aubin-de-Médoc	14,2	3,8	72,5	9,5	86	10,3
Bègles	4,8	14,3	60,5	20,4	1 138	9,8
Lormont	1,0	9,8	62,1	27,1	847	9,3
Bassens	33,1	13,5	24,3	29,1	360	8,7
Le Taillan-Médoc	15,8	15,2	25,8	43,2	102	8,7
Blanquefort	17,4	6,8	54,9	20,9	642	6,8
Saint-Vincent-de-Paul	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Ambès	45,5	0,0	12,8	41,7	71	5,5
Bouliac	0,0	13,5	81,8	4,7	85	4,7
Parempuyre	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Saint-Louis-de-Montferrand	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
<b>Ensemble Bordeaux Métropole</b>	<b>14,7</b>	<b>18,1</b>	<b>39,1</b>	<b>28,1</b>	<b>68 936</b>	<b>17,9</b>

n.s. : données non significatives

Note de lecture : Une case colorée indique la surreprésentation du segment dans la commune. Par exemple, au Haillan, la part du high-tech industriel (73 %) est surreprésentée car elle est supérieure à celle du même segment dans Bordeaux Métropole (14,7 %).

Source : Insee, Recensement de la population 2011, exploitation complémentaire

Gestion et services groupe Cofinoga GIE - qui en dépit de ses récentes diminutions d'emploi reste le plus gros établissement du secteur, Bouygues Telecom et le Groupe BPCE - Banque populaire et Caisse d'Épargne ; Pessac avec Orange, Atos Intégration et Sogeti France ; Artigues-près-Bordeaux avec notamment Apave Sud Europe SAS et enfin Gradignan avec Adrexo, Crédit agricole technologies et le GIE Agirc Arrco.

Enfin à Bordeaux, l'emploi est prépondérant dans les Sefic et dans les services financiers. La Caisse des dépôts et consignations, les opérateurs de télécommunications (Free, Orange) et de très nombreux établissements bancaires et

d'assurance sont les premiers employeurs du secteur. L'usine Saft (fabrication de piles et d'accumulateurs électriques) est à Bordeaux la seule implantation industrielle de haute technologie à employer plus de 100 salariés.

De plus, l'emploi dans les quatre segments n'est pas réparti uniformément dans Bordeaux Métropole. Le HTI est surtout concentré au Haillan, à Mérignac, à Saint-Médard-en-Jalles et à Bordeaux. Les emplois du HTS sont surtout présents à Bordeaux, Mérignac et Pessac. Les emplois des Sefic sont essentiellement localisés à Bordeaux et dans une moindre mesure à Mérignac ; il en va de même pour les services financiers.

# Positionnement et spécificités des activités métropolitaines supérieures de l'aire urbaine de Bordeaux

## Bordeaux est la 4<sup>e</sup> très grande aire urbaine la plus spécialisée dans les services financiers

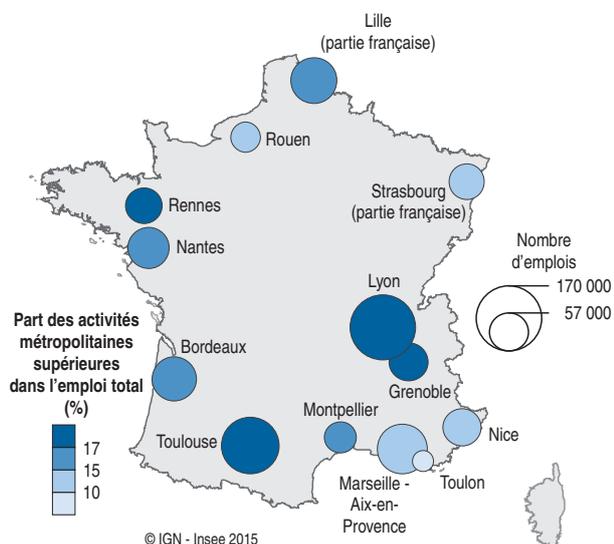
*Avertissement : Dans cette partie, les activités métropolitaines supérieures de l'aire urbaine de Bordeaux sont étudiées et mesurées afin de les comparer de façon plus pertinente avec celles d'autres très grandes aires urbaines (définitions et méthode).*

Parmi les 13 très grandes aires urbaines (TGAU) de France de province, l'aire urbaine de Bordeaux se situe en 8<sup>e</sup> position. La part de l'emploi des activités métropolitaines supérieures (AMS) dans l'emploi total de l'aire urbaine de Bordeaux est de 16 % en 2011 (figures 16 et 17) alors qu'elle est de 17 % dans l'ensemble des TGAU.

Nantes, Lille et Montpellier constituent avec Bordeaux un groupe d'aires urbaines dans lequel le poids des AMS dans l'économie est le plus proche.

### 16 Un poids des AMS similaire dans les aires urbaines de Nantes, Lille, Montpellier et Bordeaux

Part de l'emploi des activités métropolitaines supérieures dans l'emploi total des 13 très grandes aires urbaines de province



Source : Insee, Recensement de la population 2011, exploitation complémentaire

### Les services financiers : principale spécificité des AMS de l'aire urbaine de Bordeaux

Le segment des services financiers est la plus forte spécificité des AMS dans l'aire urbaine de Bordeaux comparée aux très grandes aires urbaines (TGAU) de France de province. C'est le seul des quatre segments surreprésenté (figure 18). Les trois autres segments sont en effet sous-représentés par rapport à l'ensemble des TGAU.

Plus précisément, les activités liées à la finance, l'assurance et les activités auxiliaires des services financiers et d'assurance se distinguent. En effet, près de 21 600 emplois, dont plus de 90 % implantés dans Bordeaux Métropole, sont concernés par ces activités. Ces emplois représentent 27 % des emplois des AMS contre 22 % dans l'ensemble des

### 17 Poids des activités métropolitaines supérieures dans l'économie : Bordeaux en 8<sup>e</sup> position

Poids des activités métropolitaines supérieures dans l'emploi total des 13 très grandes aires urbaines de province et évolution 2006-2011

Très grandes aires urbaines (TGAU)	Emploi des activités métropolitaines supérieures	Emploi total	Poids des activités métropolitaines supérieures (%)	Évolution 2006-2011 de l'emploi des activités métropolitaines supérieures (%)
Toulouse	130 291	566 608	23,0	13,3
Grenoble	60 014	300 877	19,9	5,2
Lyon	171 137	983 391	17,4	10,3
Rennes	53 008	309 353	17,1	5,7
Nantes	67 322	402 164	16,7	18,9
Lille (partie française)	83 065	510 339	16,3	9,3
Montpellier	38 935	240 268	16,2	11,0
<b>Bordeaux</b>	<b>78 873</b>	<b>499 756</b>	<b>15,8</b>	<b>8,8</b>
Strasbourg (partie française)	49 808	340 549	14,6	6,3
Marseille - Aix-en-Provence	99 263	683 787	14,5	9,8
Nice	56 838	395 113	14,4	4,4
Rouen	36 253	265 726	13,6	-0,6
Toulon	17 856	214 336	8,3	6,0
<b>Ensemble des TGAU</b>	<b>942 663</b>	<b>5 712 266</b>	<b>16,5</b>	<b>9,3</b>

Source : Insee, Recensement de la population 2011, exploitation complémentaire

### 18 Bordeaux est la 4<sup>e</sup> très grande aire urbaine la plus spécialisée dans les services financiers

Spécificité de l'emploi des activités métropolitaines supérieures dans les quatre segments pour les treize très grandes aires urbaines de province

Très grandes aires urbaines	Emplois AMS	Indice de spécificité			
		HTI	HTS	Sefic	SF
Lille (partie française)	83 065	0,40	1,00	1,05	1,39
Toulon	17 856	0,38	0,51	1,34	1,34
Rouen	36 253	1,56	0,34	0,92	1,31
<b>Bordeaux</b>	<b>78 873</b>	<b>0,84</b>	<b>0,91</b>	<b>0,97</b>	<b>1,26</b>
Nantes	67 322	0,43	1,18	1,03	1,24
Strasbourg (partie française)	49 808	0,99	0,91	0,93	1,23
Marseille - Aix-en-Provence	99 263	1,02	0,75	1,08	1,07
Rennes	53 008	0,99	1,04	1,02	0,94
Montpellier	38 935	0,50	1,56	0,98	0,91
Nice	56 838	0,89	1,23	0,98	0,91
Lyon	171 137	1,12	0,92	1,05	0,90
Grenoble	60 014	1,49	1,44	0,73	0,69
Toulouse	130 291	1,51	1,06	0,98	0,57

Note de lecture : L'indice de spécificité rapporte la part de l'emploi d'un segment dans les activités métropolitaines supérieures (AMS) d'une très grande aire urbaine (TGAU) à celle qui est observée dans l'ensemble des 13 TGAU.

Source : Insee, Recensement de la population 2011, exploitation complémentaire

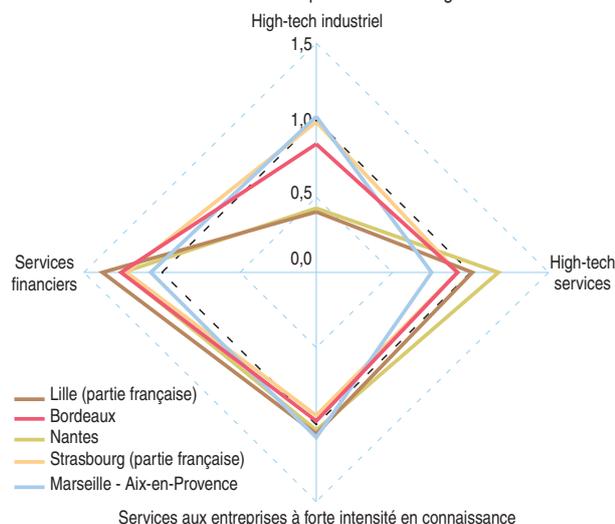
TGAU de province. Cette surreprésentation peut être estimée à 4 400 emplois.

Ainsi, dans le groupe des TGAU affichant une part similaire de l'emploi des AMS, quatre très grandes aires urbaines (Lille, Nantes, Strasbourg et Marseille dans une moindre mesure) ont également une spécificité tournée vers les services financiers. Dans ce groupe, l'AU de Bordeaux a une spécificité médiane pour les trois autres segments (figure 19).

Cette surreprésentation des services financiers peut être mesurée par le nombre d'emplois liés à ces activités

### 19 Les services financiers sont surreprésentés dans l'aire urbaine de Bordeaux

Positionnement de très grandes aires urbaines spécialisées dans les services financiers selon l'indice de spécificité des segments



Note de lecture : Ce « radar » représente 4 axes sur un même graphique : ceux de la spécificité de chaque segment.

Une spécificité inférieure à 1 correspond à une sous-représentation, une spécificité supérieure à 1 une surreprésentation.

Chaque quadrilatère formé représente une aire urbaine.

Les quadrilatères proches présentent des aires urbaines ayant des spécificités similaires.

Source : Insee, Recensement de la population 2011, exploitation complémentaire

rapporté à la population (figure 20). En 2011, dans l'aire urbaine de Bordeaux, on dénombre 1,89 « banquier ou assureur » pour 100 habitants. Dans l'ensemble des treize TGAU de province cette proportion n'est que de 1,54. Seules Lille et Nantes bénéficient d'un ratio supérieur. Ces emplois dans l'aire bordelaise semblent ne pas être complètement liés à des activités fournissant des services à la population locale.

En effet, quelques sièges régionaux ou interrégionaux de grands établissements bancaires et financiers sont implantés dans l'agglomération bordelaise : Banque Populaire, BNP Paribas, Caisse d'Épargne, Société Générale, Crédit Mutuel, Crédit Agricole, CIC, CCSO/Banque Pelletier, Barclays, Fortis, Caixa Geral de Depositos.

Les sièges sociaux ou régionaux des compagnies d'assurance et de courtage suivants y sont également implantés : Filhet et Allard Assurances, AMV - Assurances Moto Verte, Gan Prévoyance, AXA, AGF, Myriade.

Enfin, on trouve aussi les sièges sociaux ou régionaux de sociétés de capital-investissement : Ace Management, Aquiti Gestion, Aquinvest, Aquitaine Création Investissement, l'association de Business Angels Finaqui, Galia Gestion.

La Caisse des Dépôts et consignations est le plus gros employeur du segment des services financiers. Elle comprend en effet l'importante direction des retraites et de la solidarité.

### Deux autres spécificités : la construction aéronautique et spatiale et les télécommunications

D'autres spécificités existent au sein même des segments (figure 21). Si globalement le high-tech industriel ne se démarque pas des autres TGAU, la construction aéronautique et spatiale est la deuxième spécificité de l'aire urbaine de Bordeaux. Elle concerne 5 200 emplois (dont 91 % dans Bordeaux Métropole). Les établissements Airbus

### 20 Banque et assurance : Bordeaux dans le trio de tête

Ratio du nombre d'emplois liés aux activités finances et assurance sur la population en 2011 pour les 13 très grandes aires urbaines de province

Unité : pour 100 habitants	
Très grandes aires urbaines	Ratio
Lille (partie française)	2,16
Nantes	2,06
<b>Bordeaux</b>	<b>1,89</b>
Strasbourg (partie française)	1,74
Rennes	1,59
Rouen	1,58
Lyon	1,53
Montpellier	1,38
Marseille - Aix-en-Provence	1,34
Grenoble	1,33
Toulouse	1,30
Nice	1,12
Toulon	0,86
<b>Ensembles des très grandes aires urbaines de province</b>	<b>1,54</b>

Source : Insee, Recensement de la population 2011, exploitation complémentaire

**21 De fortes spécificités dans les services financiers et la fabrication d'autres matériels de transport**

Les activités métropolitaines supérieures les plus sur ou sous-représentées de l'aire urbaine de Bordeaux

Activités	Nombre d'emplois		Structure de l'emploi (%)		Aire urbaine de Bordeaux fictive avec la structure de la zone de référence (nombre d'emplois)	Écart (nombre d'emplois)
	Aire urbaine de Bordeaux	dont Bordeaux Métropole (%)	Aire urbaine de Bordeaux	Zone de référence		
<b>Activités surreprésentées dans l'aire urbaine de Bordeaux par rapport à la zone de référence</b>						
64 - Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	13 540	90	17,2	13,4	10 554	2 986
30 - Fabrication d'autres matériels de transport*	5 167	91	6,6	4,7	3 744	1 423
61 - Télécommunications	4 783	96	6,1	4,4	3 499	1 284
66 - Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	3 783	84	4,8	3,9	3 057	727
65 - Assurance	4 270	94	5,4	4,5	3 566	704
69 - Activités juridiques et comptables	6 312	88	8,0	7,6	5 995	317
73 - Publicité et études de marché	2 867	88	3,6	3,4	2 675	192
<b>Activités sous-représentées dans l'aire urbaine de Bordeaux par rapport à la zone de référence</b>						
20 - Industrie chimique*	583	79	0,7	1,5	1 203	- 620
21 - Industrie pharmaceutique	1 432	88	1,8	2,7	2 118	- 686
27 - Fabrication d'équipements électriques*	968	91	1,2	2,3	1 778	- 809
70 - Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion	4 935	86	6,3	7,6	5 959	- 1 024
62 - Programmation, conseil et autres activités informatiques	7 696	92	9,8	11,1	8 787	- 1 091
71 - Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques	8 625	83	10,9	12,6	9 934	- 1 309

\* Partie activités métropolitaines supérieures de ces activités

Note de lecture : Les activités des services financiers hors assurance sont surreprésentées dans l'aire urbaine de Bordeaux. En effet, si la structure de la zone de référence était appliquée à l'aire urbaine de Bordeaux, le nombre d'emplois de ces activités serait de 10 554. Or, il est de 13 540.

À l'inverse, les activités d'architecture et d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques sont sous-représentées dans l'aire urbaine de Bordeaux. Si la structure de la zone de référence lui était appliquée alors le nombre d'emplois de ces activités serait de 9 934. Or, il est de 8 625. Par construction de cet indice, on ne peut pas en déduire qu'il s'agirait d'emplois « manquants » dans l'aire urbaine.

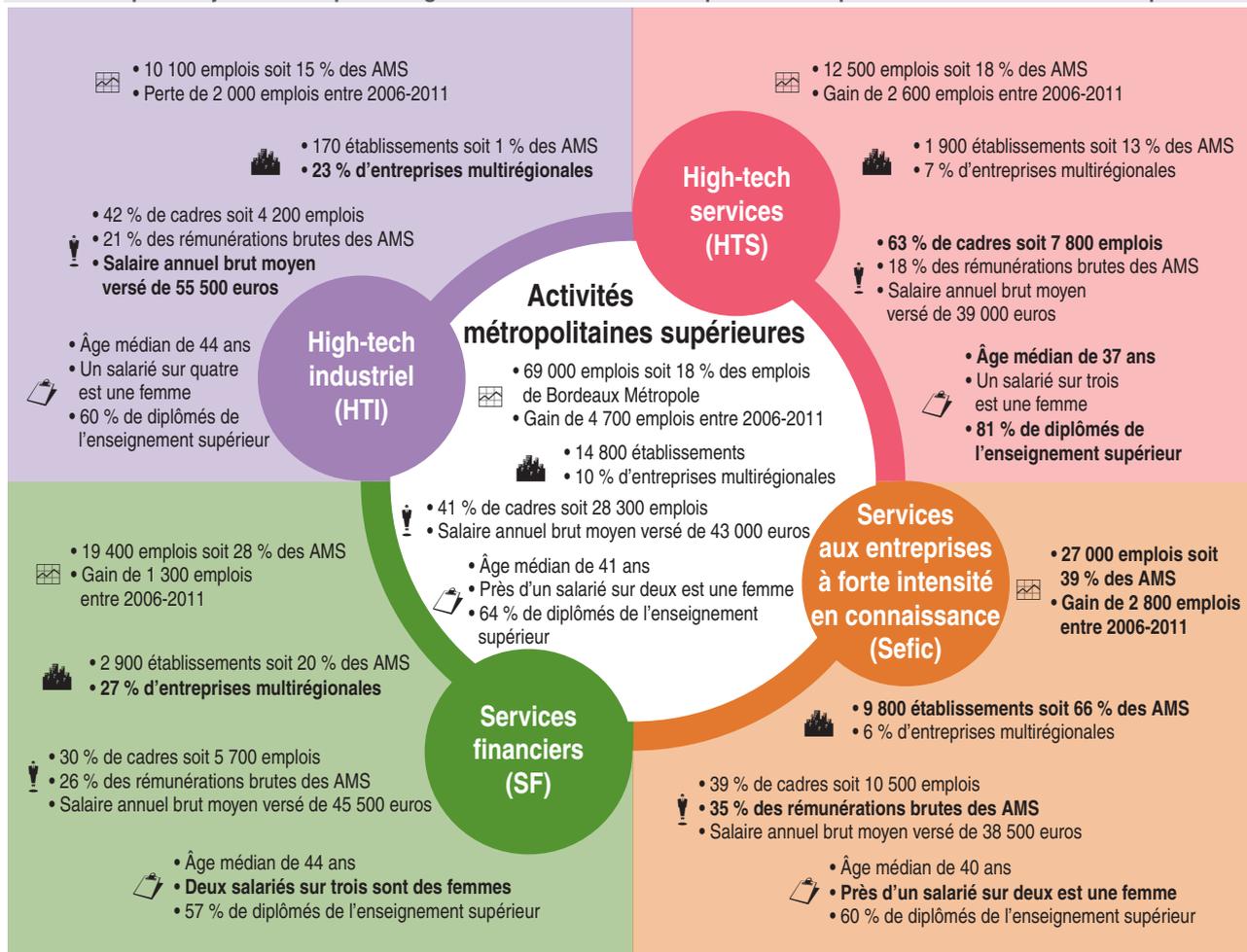
Source : Insee, Recensement de la population 2011, exploitation complémentaire

defence and space SAS (ex Astrium SAS) à Saint-Médard-en-Jalles, Herakles au Haillan, Dassault Aviation à Martignas-sur-Jalle et Mérignac sont les gros employeurs de ce secteur dans la métropole bordelaise.

De même, dans le high-tech services, les activités liées aux télécommunications se distinguent : Orange (ex France Telecom), Bouygues Telecom et Free en sont les employeurs les plus importants.

# Activités métropolitaines supérieures de Bordeaux Métropole en quelques chiffres

Caractéristiques majeures des quatre segments des activités métropolitaines supérieures sur Bordeaux Métropole



Source : Insee - Illustration Bordeaux Métropole

## Bordeaux Métropole en chiffres

- Nombre de communes (en 2014) : 28
- Nombre d'habitants : 727 256 (63,8 % de l'aire urbaine ; 49,7 % de la Gironde)
- Nombre d'emplois : 386 128 (77,3 % de l'emploi de l'aire urbaine ; 62,2 % de l'emploi de la Gironde)
- Nombre de salariés : 352 079 (91,2 %)
- Part des emplois féminins : 48,9 %
- Indicateur de concentration d'emploi : 123,6
- Part de l'économie présentielle : 69,2 %
- Part des emplois dans :
  - le commerce, les transports et les services divers : 50,4 %
  - l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale : 33,9 %
- Part de titulaires d'un diplôme universitaire parmi les actifs occupés : 42,9 %
- Part des cadres et professions intellectuelles supérieures : 20,5 %
- Part des cadres des fonctions métropolitaines : 11,7 %
- Nombre d'établissements actifs fin 2011 : 69 518, dont 66,4 % non employeurs

Sources : Insee, Recensement de la population 2011, Clap 2011  
Sauf indication contraire, les données sont relatives à l'année 2011.

# Annexes

# Définitions et méthode

## Contour des activités métropolitaines supérieures (AMS)

Le périmètre des activités métropolitaines supérieures s'appuie sur une nomenclature des secteurs d'activités en treize regroupements réalisée par Eurostat et l'OCDE. Ces regroupements, obtenus par agrégation de la nomenclature des activités européenne - Nace en 88 positions, reposent sur l'intensité de la recherche-développement et/ou le niveau de compétence des employés.

Par exemple, les activités industrielles sont réparties en quatre regroupements selon le niveau d'exigence technologique (haute technologie, moyenne-haute technologie, moyenne-basse technologie, basse technologie) tandis que les activités de services aux entreprises en constituent trois (haute technologie, à forte intensité en connaissance, à moindre intensité en connaissance).

Parmi ces treize regroupements, quatre sont retenus pour la définition du périmètre des AMS : l'industrie manufacturière de haute technologie, les services aux entreprises de haute technologie, les services aux entreprises à forte intensité en connaissance et les services financiers.

Pour affiner l'agrégation en « 88 secteurs » et adapter la nomenclature OCDE/Eurostat à l'économie française, l'Insee a procédé à la sélection des activités à un niveau plus fin (NAF-rév2. en 732 positions) au sein des quatre regroupements.

Ont été sélectionnés les codes APE pour lesquels, en 2010, la part de cadres est supérieure ou égale à 20 % en France et pour lesquels :

- dans le cas du high-tech, la part des cadres de la fonction « conception-recherche » est supérieure ou égale à 30 % ;
- dans le cas des activités de services à forte intensité en connaissance, la part cumulée des cadres des fonctions « conception-recherche » et « prestations intellectuelles » est supérieure ou égale à 30 %.

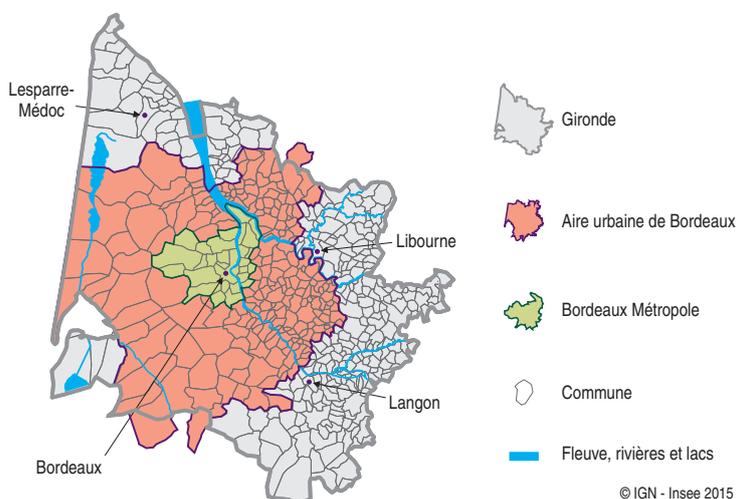
En annexe pages 28-29, la liste des activités niveau A88-A732 retenues.

## Les très grandes aires urbaines (TGAU)

Les TGAU sont les grandes aires urbaines comptant chacune plus de 210 000 emplois. En dehors de l'aire urbaine de Paris, on dénombre 13 TGAU : Lyon, Marseille - Aix-en-Provence, Toulouse, Lille (partie française), Bordeaux, Nantes, Nice, Strasbourg (partie française), Rennes, Grenoble, Rouen, Montpellier et Toulon.

Une « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

## Contour de l'aire urbaine de Bordeaux et de Bordeaux Métropole



## Choix du territoire de comparaison

Les métropoles sont des zonages politiques qui ne tiennent pas toujours compte des réalités économiques. Pour étudier les spécificités des activités métropolitaines supérieures, la brique territoriale retenue est celle de l'aire urbaine de Bordeaux. Le territoire de référence est constitué des 13 très grandes aires urbaines de France de province. La France de province est la France métropolitaine hors Île-de-France.

**Part de l'emploi total de la communauté urbaine dans l'aire urbaine pour 5 très grandes aires urbaines**

Aires urbaines	Emplois dans la communauté urbaine	Emplois dans l'aire urbaine	Part (%)
Lille (partie française)	503 915	510 339	98,7
Nantes	321 210	402 164	79,9
<b>Bordeaux</b>	<b>386 128</b>	<b>499 756</b>	<b>77,3</b>
Toulouse	419 117	566 608	74,0
Lyon	675 530	983 391	68,7

Source : Insee, Recensement de la population 2011, exploitation principale

## Indice de spécificité

L'indice de spécificité permet de comparer des zones entre elles (ici les aires urbaines). Il est égal à la part de l'emploi de l'activité étudiée dans l'aire urbaine considérée que l'on rapporte à la part de l'emploi de cette activité dans le territoire de référence. Ainsi, une activité sera considérée comme spécifique si l'indice de spécificité est supérieur à 1.

Inversement, un secteur sous-représenté dans le territoire d'étude par rapport au territoire de référence a un indice de spécificité inférieur à 1.

## Estimateur d'emploi

La spécificité peut être mesurée à travers l'estimateur d'emploi.

La structure de l'emploi du territoire de référence est appliquée à l'emploi de l'aire urbaine considérée. L'écart (nombre d'emplois mesuré - nombre d'emplois théorique) est donc mesuré en nombre d'emplois ; un écart positif indique une surreprésentation de l'activité considérée et un écart négatif une sous-représentation.

# Glossaire

APE :	Activité principale exercée
CNRS :	Centre national de la recherche scientifique
ETP :	Équivalent temps plein
Inra :	Institut national de la recherche agronomique
Inrap :	Institut national de recherches archéologiques préventives
Inria :	Institut national de recherche en informatique et en automatique
Inserm :	Institut national de la santé et de la recherche médicale
OCDE :	Organisation de coopération et de développement économiques

# Bibliographie

- **Attractivité des métropoles et emploi cadre**  
Les études de l'emploi cadre - N° 2014-39 - Apec - Mai 2014
- **Attractivités métropolitaines comparées : quel positionnement bordelais ?**  
Agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine (A'urba) - Décembre 2013
- **Métropole bordelaise : enjeux et perspectives d'un recentrage de la croissance démographique girondine**  
Le Quatre Pages Insee Aquitaine n° 209 - Septembre 2013
- **Quelles métropoles en Europe ?**  
Travaux en ligne n° 11 - Datar - 2012
- **Les agglomérations et leur territoire : Dix ans de dynamiques socio-économiques**  
Étude AdCF - Septembre 2011

# Contour détaillé des activités métropolitaines supérieures

NAF (A732)	Libellé
<b>Le high-tech industriel (HTI)</b>	
<b>20 - Industrie chimique</b>	
2011Z	Fabrication de gaz industriels
2012Z	Fabrication de colorants et de pigments
2013A	Enrichissement et retraitement de matières nucléaires
2020Z	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques
2042Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette
2052Z	Fabrication de colles
2053Z	Fabrication d'huiles essentielles
2059Z	Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.
<b>21 - Industrie pharmaceutique</b>	
2110Z	Fabrication de produits pharmaceutiques de base
2120Z	Fabrication de préparations pharmaceutiques
<b>26 - Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques</b>	
2611Z	Fabrication de composants électroniques
2620Z	Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques
2630Z	Fabrication d'équipements de communication
2640Z	Fabrication de produits électroniques grand public
2651A	Fabrication d'équipements d'aide à la navigation
2651B	Fabrication d'instrumentation scientifique et technique
2660Z	Fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électromédicaux et électrothérapeutiques
2670Z	Fabrication de matériels optique et photographique
<b>27 - Fabrication d'équipements électriques</b>	
2712Z	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique
2720Z	Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques
2733Z	Fabrication de matériel d'installation électrique
2790Z	Fabrication d'autres matériels électriques
<b>28 - Fabrication de machines et équipements n.c.a.</b>	
2811Z	Fabrication de moteurs et turbines, à l'exception des moteurs d'avions et de véhicules
2813Z	Fabrication d'autres pompes et compresseurs
2821Z	Fabrication de fours et brûleurs
2824Z	Fabrication d'outillage portatif à moteur incorporé
2829A	Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage
2891Z	Fabrication de machines pour la métallurgie
2894Z	Fabrication de machines pour les industries textiles
2895Z	Fabrication de machines pour les industries du papier et du carton
2896Z	Fabrication de machines pour le travail du caoutchouc ou des plastiques
2899A	Fabrication de machines d'imprimerie
2899B	Fabrication d'autres machines spécialisées
<b>29 - Industrie automobile</b>	
2910Z	Construction de véhicules automobiles
2931Z	Fabrication d'équipements électriques et électroniques automobiles
<b>30 - Fabrication d'autres matériels de transport</b>	
3030Z	Construction aéronautique et spatiale
3040Z	Construction de véhicules militaires de combat

En bleu : le niveau A88 n'est pas retenu intégralement dans le contour des AMS

NAF (A732)	Libellé
<b>Le high-tech services (HTS)</b>	
<b>58 - Édition</b>	
5821Z	Édition de jeux électroniques
5829A	Édition de logiciels système et de réseau
5829B	Édition de logiciels outils de développement et de langages
5829C	Édition de logiciels applicatifs
<b>62 - Programmation, conseil et autres activités informatiques</b>	
6201Z	Programmation informatique
6202A	Conseil en systèmes et logiciels informatiques
6202B	Tierce maintenance de systèmes et d'applications informatiques
6203Z	Gestion d'installations informatiques
6209Z	Autres activités informatiques
<b>63 - Services d'information</b>	
6311Z	Traitement de données, hébergement et activités connexes
6312Z	Portails Internet
6399Z	Autres services d'information n.c.a.
<b>72 - Recherche-développement scientifique</b>	
7211Z	Recherche-développement en biotechnologie
7219Z	Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles
7220Z	Recherche-développement en sciences humaines et sociales

NAF (A732)	Libellé
<b>Services aux entreprises à forte intensité en connaissance (Sefic)</b>	
<b>59 - Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale</b>	
5911A	Production de films et de programmes pour la télévision
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires
5911C	Production de films pour le cinéma
5912Z	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision
5913A	Distribution de films cinématographiques
5913B	Édition et distribution vidéo
5920Z	Enregistrement sonore et édition musicale
<b>60 - Programmation et diffusion</b>	
6010Z	Édition et diffusion de programmes radio
6020A	Édition de chaînes généralistes
6020B	Édition de chaînes thématiques
<b>61 - Télécommunications</b>	
6110Z	Télécommunications filaires
6120Z	Télécommunications sans fil
6130Z	Télécommunications par satellite
6190Z	Autres activités de télécommunication
<b>63 - Services d'information</b>	
6391Z	Activités des agences de presse
<b>69 - Activités juridiques et comptables</b>	
6910Z	Activités juridiques
6920Z	Activités comptables
<b>70 - Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion</b>	
7010Z	Activités des sièges sociaux
7021Z	Conseil en relations publiques et communication
7022Z	Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion
<b>71 - Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques</b>	
7111Z	Activités d'architecture
7112A	Activité des géomètres
7112B	Ingénierie, études techniques
7120B	Analyses, essais et inspections techniques
<b>73 - Publicité et études de marché</b>	
7311Z	Activités des agences de publicité
7312Z	Régie publicitaire de médias
7320Z	Études de marché et sondages
<b>74 - Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques</b>	
7490A	Activité des économistes de la construction
7490B	Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses
<b>78 - Activités liées à l'emploi</b>	
7810Z	Activités des agences de placement de main-d'œuvre
<b>82 - Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises</b>	
8299Z	Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a.
<b>95 - Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques</b>	
9511Z	Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques

En bleu : le niveau A88 n'est pas retenu intégralement dans le contour des AMS

NAF (A732)	Libellé
<b>Services financiers (SF)</b>	
<b>64 - Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite</b>	
6411Z	Activités de banque centrale
6419Z	Autres intermédiations monétaires
6420Z	Activités des sociétés holding
6430Z	Fonds de placement et entités financières similaires
6491Z	Crédit-bail
6492Z	Autre distribution de crédit
6499Z	Autres activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite, n.c.a.
<b>65 - Assurance</b>	
6511Z	Assurance vie
6512Z	Autres assurances
6520Z	Réassurance
6530Z	Caisses de retraite
<b>66 - Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance</b>	
6611Z	Administration de marchés financiers
6612Z	Courtage de valeurs mobilières et de marchandises
6619A	Supports juridiques de gestion de patrimoine mobilier
6619B	Autres activités auxiliaires de services financiers, hors assurance et caisses de retraite, n.c.a.
6621Z	Évaluation des risques et dommages
6622Z	Activités des agents et courtiers d'assurances
6629Z	Autres activités auxiliaires d'assurance et de caisses de retraite
6630Z	Gestion de fonds

# Insee Dossier

## Les activités métropolitaines supérieures - Un enjeu pour Bordeaux Métropole

Les activités métropolitaines supérieures (AMS) sont essentielles au fonctionnement de l'économie d'un territoire et au développement stratégique des entreprises. Éléments clés du rayonnement et de l'attractivité du territoire, elles constituent un secteur économique majeur pour Bordeaux Métropole afin de permettre de créer de nouvelles valeurs ajoutées en retenant et attirant une population jeune et diplômée. Une approche nouvelle qui ne dissocie pas industrie et tertiaire mais cherche à les articuler autour des fonctions à haute intensité technologique et à haut niveau de connaissance.

*Avec cette étude, l'Insee et Bordeaux Métropole ont souhaité s'interroger sur une approche nouvelle, au croisement des secteurs d'activités et des fonctions métropolitaines, permettant de mettre en exergue la dynamique des activités métropolitaines supérieures de Bordeaux et de la positionner au regard des autres métropoles françaises.*

**Dossier n° 3**  
Février 2015

Directrice de la publication :  
Marie-Andrée Maurand

Rédacteur en chef :  
Jean Sebban

ISSN : 2416-836X

Crédits photos : R&D © P Stroppa -  
Insee Aquitaine - Saft

